

CHARTER

STATES UNIS D'AMERIQUE

Qu'il soit le... de la Nouvelle-Orléans... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis...

ARTICLE PREMIER. Le présent charter est établi en vertu de la loi... de la Nouvelle-Orléans... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis...

ARTICLE DEUXIEME. Le présent charter est établi en vertu de la loi... de la Nouvelle-Orléans... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis...

ARTICLE TROISIEME. Le présent charter est établi en vertu de la loi... de la Nouvelle-Orléans... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis...

ARTICLE QUATRIEME. Le présent charter est établi en vertu de la loi... de la Nouvelle-Orléans... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis...

ARTICLE CINQUIEME. Le présent charter est établi en vertu de la loi... de la Nouvelle-Orléans... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis...

ARTICLE SIXIEME. Le présent charter est établi en vertu de la loi... de la Nouvelle-Orléans... de la paroisse de St. Louis... de la paroisse de St. Louis...

CHARTER

OF OURELL-PERZ CONTRACTING COMPANY

December 21st, 1905. This charter is established in accordance with the laws of the State of Louisiana... of the parish of St. Louis... of the parish of St. Louis...

ARTICLE I. The name and character of the corporation shall be OURELL-PERZ CONTRACTING COMPANY... of the parish of St. Louis... of the parish of St. Louis...

ARTICLE II. The objects and purposes of the corporation shall be to engage in the business of contracting... of the parish of St. Louis... of the parish of St. Louis...

ARTICLE III. The capital stock of this corporation shall be divided into shares of ten dollars each... of the parish of St. Louis... of the parish of St. Louis...

ARTICLE IV. The management and business of the corporation shall be conducted by a board of directors... of the parish of St. Louis... of the parish of St. Louis...

ARTICLE V. The officers and employees of the corporation shall be elected or appointed by the board of directors... of the parish of St. Louis... of the parish of St. Louis...

ARTICLE VI. The corporation shall have the power to acquire, hold, and dispose of real and personal property... of the parish of St. Louis... of the parish of St. Louis...

VENTES A L'ENCAU. Strouback & Stern.

EXCELLENTE OCCASION POUR ENTREPRENDRE

Un Commerce d'Ecurie ou d'Entrepreneur de Pompes Funèbres

La Grande Bâtisse à Deux Etages en Bois, Occupée Pendant Plusieurs Années Comme l'Établissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres.

NO 1019 RUE TERPSICHORE, entre les rues Magasin et Constance.

Excellente location pour résidence ou affaire commerciale. Situation idéale pour un commerce d'écurie ou d'entrepreneur de pompes funèbres. La bâtisse est en bois, à deux étages, et a été occupée pendant plusieurs années comme établissement d'entrepreneur de pompes funèbres.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

VENTES A L'ENCAU. Strouback & Stern.

EXCELLENTE OCCASION POUR ENTREPRENDRE

Un Commerce d'Ecurie ou d'Entrepreneur de Pompes Funèbres

La Grande Bâtisse à Deux Etages en Bois, Occupée Pendant Plusieurs Années Comme l'Établissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres.

NO 1019 RUE TERPSICHORE, entre les rues Magasin et Constance.

Excellente location pour résidence ou affaire commerciale. Situation idéale pour un commerce d'écurie ou d'entrepreneur de pompes funèbres. La bâtisse est en bois, à deux étages, et a été occupée pendant plusieurs années comme établissement d'entrepreneur de pompes funèbres.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

VENTES A L'ENCAU. Strouback & Stern.

EXCELLENTE OCCASION POUR ENTREPRENDRE

Un Commerce d'Ecurie ou d'Entrepreneur de Pompes Funèbres

La Grande Bâtisse à Deux Etages en Bois, Occupée Pendant Plusieurs Années Comme l'Établissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres.

NO 1019 RUE TERPSICHORE, entre les rues Magasin et Constance.

Excellente location pour résidence ou affaire commerciale. Situation idéale pour un commerce d'écurie ou d'entrepreneur de pompes funèbres. La bâtisse est en bois, à deux étages, et a été occupée pendant plusieurs années comme établissement d'entrepreneur de pompes funèbres.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

VENTES A L'ENCAU. Strouback & Stern.

EXCELLENTE OCCASION POUR ENTREPRENDRE

Un Commerce d'Ecurie ou d'Entrepreneur de Pompes Funèbres

La Grande Bâtisse à Deux Etages en Bois, Occupée Pendant Plusieurs Années Comme l'Établissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres.

NO 1019 RUE TERPSICHORE, entre les rues Magasin et Constance.

Excellente location pour résidence ou affaire commerciale. Situation idéale pour un commerce d'écurie ou d'entrepreneur de pompes funèbres. La bâtisse est en bois, à deux étages, et a été occupée pendant plusieurs années comme établissement d'entrepreneur de pompes funèbres.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.

PAR STROUBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encourager-JEUDI, le 11 janvier 1906.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième.

Entre les rues Rempart et Dryades.

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

STECESSE DE ARVGA DAVIS.

No 77,471-Cour Civile de District, Division 3.